



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réser
au
Monit
belg



20010189

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

08 JAN. 2020

Greffe

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0842248822**

Dénomination

(en entier) : **SMAL & CONSORTS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Civile sous forme de SPRL**

Adresse complète du siège : **Chemin des Vignerons 78 à 5100 WEPION**

Objet de l'acte : Changement du siège social, démission et nomination du gérant

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 décembre 2019.

1. L'assemblée générale extraordinaire décide à l'unanimité de transférer le siège social à l'adresse suivante:
Place des Jardins de Baseilles 19 bte 14 à 5101 Erpent.

2. L'assemblée accepte la démission de Monsieur Francis SMAL de son mandat de gérant et le remercie pour son implication constante au sein de la société.

3. L'assemblée désigne à l'unanimité en tant que gérant la société SOCOFINAM ScPRL, représentée par Monsieur Emmanuel SANZOT.

Ces changements prendront effet à partir du 1er janvier 2020.

Le Président
Francis SMAL

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).